



LA LETTRE

N° 2022-18

Qu'est-ce que l'« espérance de vie en bonne santé », indicateur récurrent des débats sur l'âge de départ à la retraite ?

Mis en place depuis le milieu des années 2000, cet indicateur de santé publique mesure le nombre d'années que peut espérer vivre une personne sans être limitée dans ses activités quotidiennes par un problème de santé, [explique](#) la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), qui dépend du ministère de la santé. Il est également appelé « espérance de vie sans incapacité » (EVSI), ou, plus rarement, espérance de santé.

Comment la calcule-t-on ?

Qu'elle soit mesurée par la Drees ou par l'organisme européen de statistiques Eurostat, l'espérance de vie en bonne santé se calcule à partir des données exhaustives de mortalité d'un pays, par sexe et par âge. En 2019, l'espérance de vie à la naissance (c'est-à-dire l'âge moyen du décès d'une génération soumise aux conditions de mortalité actuelles) est de 85,6 ans pour les femmes et de 79,7 ans pour les hommes, [selon l'Institut national de la statistique et des études économiques \(Insee\)](#).

Cette donnée purement statistique est croisée avec un second facteur, celui de l'existence ou non d'une pathologie perçue comme handicapante dans la durée par la personne qui en souffre. Celle-ci est mesurée par une enquête déclarative très simple, puisqu'[elle est composée d'une seule question](#) : « Etes-vous

limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les

activités que les gens font habituellement ? » Trois réponses sont possibles : non, un peu et fortement.

Actuellement, quelle est l'espérance de vie en bonne santé des Français ?

Selon [le dernier rapport de l'Insee](#) basé sur les calculs d'Eurostat, l'espérance de vie sans incapacité était en 2020 de 65,9 ans pour les femmes et de 64,4 ans pour les hommes.

l'EVSI détaille l'espérance de vie en bonne santé selon le sexe et l'âge, mais pas par catégorie socio-professionnelle. Or les écarts sont significatifs. Emmanuelle Cambois, chercheuse à l'Institut national d'études démographiques (Ined) et [autrice en 2008 d'une étude](#) sur la « double peine » des ouvriers, a pu mesurer ces inégalités : « Les ouvriers ont une espérance de vie plus courte, et au sein de cette espérance de vie plus courte, ils ont également plus d'années à vivre avec des incapacités. » Les carrières hachées, avec une forte précarité, sont également surexposées, rapporte-t-elle.

Si l'étude n'a pas été reproduite depuis, les experts s'attendent à ce que la situation n'ait guère changé. Des enquêtes similaires conduites récemment à l'étranger arrivent à la même conclusion, rapporte Mme Cambois. Une [étude de l'Insee](#) montre que l'espérance de vie des ouvriers est plus courte que celle des cadres de six à sept ans, et que les 5 % les plus pauvres meurent en moyenne treize ans plus tôt que les 5 % les plus riches.

En l'étoffant d'enquêtes plus précises sur l'espérance de vie en bonne santé selon les métiers, cet indicateur pourrait justement permettre d'adapter la législation de manière plus fine et plus équitable. « Aujourd'hui les plus pauvres contribuent à payer les retraites des plus riches. L'âge de départ à la retraite devrait être calculé en fonction de l'espérance de vie en bonne santé, ce que la réforme envisagée par le président de la République ne prend pas en considération », remarque Didier Fassin.

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com